

Pour la musique classique, une fois encore

Samedi matin aux informations de 9 heures, une des radios (pas locales) diffusait une partie de la cérémonie d'inhumation de l'Abbé Pierre et transmettait un air chanté en allemand (Bist du bei mir, geh ich mit Freuden). Cet air était annoncé comme étant du chant grégorien. En fait, il s'agit d'une petite oeuvre qui a été longtemps attribuée à Jean-Sebastien Bach (BWV 508), mais dont on s'accorde maintenant à dire qu'elle est de Gottfried Heinrich Stölzel. J'avais moi-même plutôt pensé à Wolfgang (dit Eric-Emmanuel, qui communique avec lui) Mozart. Erreur, mais il était évident que ce n'était pas du chant grégorien, ça ne sonne pas comme cela et, en principe, ne s'écrit ni ne se chante en allemand. On ne demande pas les détails qui peuvent tous facilement être trouvés sur www, mais un peu de culture musicale. C'est loin d'être la faute du présentateur, surtout s'il a fait ses études secondaires dans la Communauté Française. Pourquoi ?

On a pratiquement supprimé le grec de notre enseignement. Un ministre bienveillant, voulant sans doute rendre la vie des élèves plus facile, a failli supprimer le latin, et par conséquent l'orthographe, pour autant qu'il en reste. Pourquoi garderait-on la musique? Ce n'est pas une question, mais déjà une réponse.

Dans la Communauté française, les cours de musique sont repris parmi les activités obligatoires "au choix" (ça promet, mais ça va se simplifier très fort dans la suite). Et encore obligatoire durant les deux premières années seulement et à raison de deux heures par semaine disponibles ... pour l'ensemble de l'enseignement artistique.

Dans un mémoire de licence, Madame Houben (1) a réalisé un sondage téléphonique auprès des secrétariats des quelque cent écoles bruxelloises francophones, dont 88 ont bien voulu répondre. Une des questions portait sur le nombre d'heures de musique données en 1^e et 2^e année.

La réponse est édifiante. En première année, 46 écoles (sur 88) n'enseignent pas une seule heure de musique; évidemment cela ne peut que s'améliorer en deuxième année où l'on est obligé de passer aux choses encore plus sérieuses: 56 écoles sur 88 n'ont pas d'enseignement musical. Le nombre d'heures de musique pour l'ensemble des 88 écoles s'élève à 44,5 en première année (une demi-heure par école en moyenne) et à 31,5 heures en deuxième année (21 minutes par école). Après cela, c'est bien entendu zéro, comme prévu par le règlement.

Les humanités musicales ont disparu. Les heures (les périodes, comme on dit innocemment, pour cacher qu'une période c'est évidemment moins qu'une heure) consacrées aux élèves dans les académies est en chute presque libre. L'âge moyen des auditeurs dans les salles de concert est en augmentation. Le temps que tous ceux-là aient disparu de la circulation, on fermera les Bozar, la Monnaie, le Conservatoire Royal. La relation? On le sait depuis longtemps, et les enquêtes menées dans la plupart des pays le montrent: la musique 'classique' est une activité à laquelle on doit s'accoutumer, et il faut que les jeunes la pratiquent ou y soient exposés dès l'enfance et l'adolescence si on veut qu'ils l'apprécient lorsqu'ils seront adultes.

Le conseil d'administration de l'Académie Internationale d'Eté de Wallonie à Libramont vient de supprimer définitivement les masterclasses de musique classique qui s'y déroulent avec succès depuis quinze ans. Elles sont remplacées par des stages d'improvisation et de rock. Je n'ai aucun problème avec cette musique, mais faut-il pour autant supprimer le classique ?

Dans une lettre envoyée à la presse le 22 novembre 2006, Jean-Marie Rens, Martijn Vink et Pascal Sigrist, qui signent pour l'équipe pédagogique des masterclasses, soulignent que « les masterclasses ne sont pas seulement un lieu qui permet de venir se perfectionner auprès de professeurs compétents et renommés (la grande majorité d'entre eux, et c'est important de le souligner, enseignent dans nos conservatoires francophones et néerlandophones). Elles sont aussi un moment qui privilégie la rencontre, l'échange et la recherche. C'est du reste cette dynamique de recherche qui a conduit les masterclasses à inviter régulièrement des compositeurs, mais aussi des interprètes, à venir nous parler de leur expérience du métier. Les enseignants ont été avertis de cette décision par l'actuel directeur de l'académie d'été, Monsieur David Urban. L'essentiel de son courrier tient en deux phrases : L'Académie a décidé d'envisager une autre orientation artistique pour l'ensemble de sa programmation musicale. Dès lors, les masterclasses, telles que vous les avez connues dans le passé, ne seront plus organisées ». Aucune autre explication.

Mais qu'avez-vous fait, Madame la Ministre de la Culture, des anges musiciens de Van Eyck ?

Victor Ginsburgh
Professeur de l'Université Libre de Bruxelles

(1) Caroline Houben, Le financement des institutions de musique classique à Bruxelles, mémoire de licence en sciences économiques, ULB, 2004.

